



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Service de la formation professionnelle SFP
Amt für Berufsbildung BBA

École professionnelle santé – social
Berufsfachschule Soziales – Gesundheit

Rte de Grangeneuve 4, 1725 Posieux

T +41 26 305 56 27, F +41 26 305 56 04
www.essg.ch

ASSISTANTE / ASSISTANT EN SOINS ET SANTE COMMUNAUTAIRE AVEC CERTIFICAT FEDERAL DE CAPACITE

ASSC CFC

FORMATION INITIALE (DUAL)

| Informations sur la formation | |
|---------------------------------------|--|
| Début de la formation | Fin août, début septembre |
| Durée de la formation | 3 ans |
| Âge minimum requis | Scolarité obligatoire achevée |
| Expérience requise | Aucune |
| Employeur | Contrat d'apprentissage à signer auprès d'une entreprise formatrice |
| Organisation des cours professionnels | 2 jours de cours/semaine en 1 ^{ère} et 2 ^{ème} année 1 jour de cours/semaine en 3 ^{ème} année |
| Coût des cours professionnels | Frais de base : CHF 45.- pour la 1 ^{ère} et 2 ^{ème} année Frais de base : CHF 35.- pour la 3 ^{ème} année Ouvrages : CHF 548.- pour les 3 ans Ouvrages eCG* : CHF 63.- pour les 3 ans |
| Maturité professionnelle | Post-CFC <u>uniquement</u> , information et inscription : École professionnelle artisanale et industrielle |
| Inscription | Être au bénéfice d'un contrat d'apprentissage, conformément aux directives du Service de la formation professionnelle, auprès d'une institution autorisée dans le domaine des soins et de l'accompagnement. Veuillez prendre contact avec le Service de la formation professionnelle pour d'éventuelles dispenses. Consulter la date de la rentrée scolaire annoncée sur le site Internet de l' ESSG et dans " La Liberté ". À la signature du contrat, vous êtes automatiquement inscrit-e à l'ESSG pour la partie théorique de votre formation. |

*Ouvrages pour la culture générale.